

RÈGLEMENT (CE) N° 460/2008 DE LA COMMISSION**du 27 mai 2008****modifiant le règlement (CE) n° 85/2004 fixant la norme de commercialisation applicable aux
pommes**

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté européenne,

vu le règlement (CE) n° 1182/2007 du Conseil du 26 septembre 2007 établissant des règles spécifiques pour le secteur des fruits et légumes, modifiant les directives 2001/112/CE et 2001/113/CE ainsi que les règlements (CEE) n° 827/68, (CE) n° 2200/96, (CE) n° 2201/96, (CE) n° 2826/2000, (CE) n° 1782/2003 et (CE) n° 318/2006, et abrogeant le règlement (CE) n° 2202/1996 ⁽¹⁾, et notamment son article 42, point a),

considérant ce qui suit:

- (1) Le règlement (CE) n° 85/2004 de la Commission ⁽²⁾ prévoit notamment une diminution du calibre minimal au 1^{er} juin 2008, pour se conformer à la norme (CEE-ONU) FFV-50 pour les pommes de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe. Toutefois, cette norme a été modifiée et les dispositions concernant le calibrage doivent être mises à jour en conséquence.
- (2) Afin d'éviter toute contradiction avec le droit commercial, il est opportun d'éliminer toute référence aux marques commerciales de la liste des variétés de pommes établies à l'appendice de l'annexe du règlement (CE) n° 85/2004.

(3) Il est également nécessaire de réviser ladite liste des variétés afin de faciliter les inspections. Par conséquent, il y a lieu d'ajouter le synonyme «Renetta del Canada» pour la variété «Reinette blanche du Canada» et d'inclure la variété de pomme «Zarja Alatau» dans cette même liste.

(4) Il y a lieu de modifier le règlement (CE) n° 85/2004 en conséquence.

(5) Les mesures prévues au présent règlement sont conformes à l'avis du comité de gestion de l'organisation commune des marchés agricoles,

A ARRÊTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe du règlement (CE) n° 85/2004 est modifiée conformément à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le troisième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 27 mai 2008.

Par la Commission

Mariann FISCHER BOEL

Membre de la Commission

⁽¹⁾ JO L 273 du 17.10.2007, p. 1.

⁽²⁾ JO L 13 du 20.1.2004, p. 3. Règlement modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1238/2005 (JO L 200 du 30.7.2005, p. 22).

ANNEXE

L'annexe du règlement (CE) n° 85/2004 est modifiée comme suit:

1) Le point III est remplacé par le texte suivant:

«III. DISPOSITIONS CONCERNANT LE CALIBRAGE

Le calibre est déterminé par le diamètre maximal de la section équatoriale ou par le poids.

Pour toutes les variétés et pour toutes les classes, le calibre minimal est de 60 mm, s'il est mesuré selon le diamètre, ou de 90 g, s'il est mesuré selon le poids. Les fruits de plus petits calibres peuvent être acceptés si la valeur Brix du produit est supérieure ou égale à 10,5° Brix et que le calibre n'est pas inférieur à 50 mm ou à 70 g.

Afin de garantir un calibre homogène dans le colis:

a) pour les fruits calibrés selon le diamètre, la différence de diamètre entre les fruits d'un même colis est limitée à:

- 5 mm pour les fruits de la catégorie "Extra" et les fruits des catégories I et II présentés en couches rangées. Toutefois, pour les pommes des variétés Bramley's Seedling (Bramley, Triomphe de Kiel) et Horneburger, la différence de diamètre peut atteindre 10 mm, et
- 10 mm pour les fruits de la catégorie I présentés en vrac dans le colis ou l'emballage de vente. Toutefois, pour les pommes des variétés Bramley's Seedling (Bramley, Triomphe de Kiel) et Horneburger, la différence de diamètre peut atteindre 20 mm; ou

b) pour les fruits calibrés selon le poids, la différence de poids entre les fruits d'un même colis est limitée à:

- 20 % du poids moyen des fruits du colis pour les fruits de la catégorie "Extra" et pour ceux des catégories I et II présentés en couches rangées, et
- 25 % du poids moyen des fruits du colis pour les fruits de la catégorie I présentés en vrac dans le colis ou l'emballage de vente.

Il n'est pas fixé de calibre homogène pour les fruits de la catégorie II présentés en vrac dans le colis ou l'emballage de vente.»

2) À l'appendice, le point 4 est remplacé par le texte suivant:

«4. Liste non exhaustive des variétés de pommes classées selon leurs critères de coloration, de roussissement et de calibre

Les fruits de variétés qui ne font pas partie de la liste doivent être classés suivant leurs caractéristiques variétales.

Variétés	Synonymes	Groupe de coloration	Roussissement	Calibre
African Red		B		
Akane	Tohoku 3	B		
Alborz Seedling		C		
Aldas		B		L
Alice		B		
Alkmene	Early Windsor	C		
Alwa		B		
Angold		C		L
Apollo	Beauty of Blackmoor	C		L
Arkcharm	Arkansas n° 18, A 18	C		L
Arlet		B	R	
Aroma		C		
Mutants de coloration rouge d'Aroma, par exemple Aroma Amorosa		B		
Auksis		B		
Belfort	Pella	B		
Belle de Boskoop et mutations		D	R	L
Belle fleur double		D		L
Berlepsch	Freiherr von Berlepsch	C		
Berlepsch rouge	Red Berlepsch, Roter Berlepsch	B		
Blushed Golden				L
Bohemia		B		L
Boskoop rouge	Red Boskoop, Roter Boskoop	B	R	L
Braeburn		B		L
Mutants de coloration rouge de Braeburn, par exemple:		A		L
Hidala				
Joburn				
Lochbuie Red Braeburn				
Mahana Red				
Mariri Red				
Redfield				
Royal Braeburn				
Bramley's Seedling	Bramley, Triomphe de Kiel	D		L
Brettacher Sämling		D		L
Calville (groupe des ...)		D		L
Cardinal		B		
Carola	Kalco	C		L
Caudle		B		
Charden		D		L
Charles Ross		D		L
Civni		B		
Coromandel Red	Corodel	A		
Cortland		B		L

Variétés	Synonymes	Groupe de coloration	Roussissement	Calibre
Cox's orange pippin and mutants	Cox Orange	C	R	
Mutants de coloration de rouge de Cox's Orange Pippin, par exemple: Cherry Cox		B	R	
Crimson Bramley		D		L
Cripps Pink		C		
Cripps Red		C (*)		
Dalinbel		B		
Delblush		D		L
Delcorf et mutants, par exemple: Dalili Monidel		C		L
Delgollune		B		L
Delicious ordinaire	Ordinary Delicious	B		
Deljeni		D		L
Delikates		B		
Delor		C		L
Discovery		C		
Dunn's Seedling		D	R	
Dykmanns Zoet		C		
Egremont Russet		D	R	
Elan		D		L
Elise	Red Delight	A		L
Ellisons's orange	Ellison	C		L
Elstar et mutants, par exemple: Daliter Elshof Elstar Armhold Elstar Reinhardt		C		
Mutants de coloration de rouge d'Elstar, par exemple: Bel-El Daliest Goedhof Red Elstar Valstar		B		
Empire		A		
Falstaff		C		
Fiesta		C		
Florina		B		L
Fortune		D	R	
Fuji et mutants		B		L

Variétés	Synonymes	Groupe de coloration	Roussissement	Calibre
Gala		C		
Mutants coloration de rouge de Gala, par exemple: Annaglo Baigent Galaxy Mitchgla Obrogala Regala Regal Prince Tenroy		A		
Garcia		D		L
Gloster		B		L
Goldbohemia		D		L
Golden Delicious et mutations		D		L
Golden Russet		D	R	
Goldrush	Coop 38	D		L
Goldstar		D		L
Gradigold		D		L
Granny smith		D		L
Gravenstein rouge	Red Gravenstein, Roter Gravensteiner	B		L
Gravensteiner	Gravenstein	D		L
Greensleeves		D		L
Holsteiner Cox et mutations	Holstein	D	R	
Holstein rouge	Red Holstein, Roter Holsteiner Cox	C	R	
Honeycrisp		C		L
Honeygold		D		L
Horneburger		D		L
Howgate wonder	Manga	D		L
Idared		B		L
Ingrid Marie		B	R	
Isbranica	Izbranica	C		
Jacob Fisher		D		L
Jacques Lebel		D		L
Jamba		C		L
James Grieve et mutations		D		L
James Grieve rouge	Red James Grieve	B		L
Jarka		C		L
Jerseymac		B		

Variétés	Synonymes	Groupe de coloration	Roussissement	Calibre
Jester		D		L
Jonagold (**) et mutants, par exemple: Crowngold Daligo Daliguy DaliJean Jonagold 2000 Jonabel Jonabres King Jonagold New Jonagold Novajo Schneica Wilmuta	Jonasty Jonamel Excel Fukushima Veulemanns	C		L
Jonagored et mutants, par exemple: Decosta Jomured Jonagold Boerekamp Jomar Jonagored Supra Jonaveld Primo Romagold Rubinstar Red Jonaprince	Van de Poel Surkijn	A		L
Jonalord		C		
Jonathan		B		
Julia		B		
Jupiter		D		L
Karmijn de Sonnaville		C	R	L
Katy	Katja	B		
Kent		D	R	
Kidd's orange red		C	R	
Kim		B		
Koit		C		L
Krameri Tuviõun		B		
Kukikovskoje		B		
Lady Williams		B		L
Lane's Prince Albert		D		L
Laxton's Superb	Laxtons Superb	C	R	
Ligol		B		L
Lobo		B		
Lodel		A		
Lord Lambourne		C		

Variétés	Synonymes	Groupe de coloration	Roussissement	Calibre
Maigold		B		
Mc Intosh		B		
Meelis		B		L
Melba		B		
Melodie		B		L
Melrose		C		L
Meridian		C		
Moonglo		C		
Morgenduft	Imperatore	B		L
Mountain Cove		D		L
Mutsu		D		L
Normanda		C		L
Nueva Europa		C		
Nueva Orleans		B		L
Odin		B		
Ontario		B		L
Orlovskoje Polosatoje		C		
Ozark Gold		D		L
Paula Red		B		
Pero del Cirio		D		L
Piglos		B		L
Pikant		B		L
Pikkolo		C		
Pilot		C		
Pimona		C		
Pinova		C		
Pirella		B		L
Piros		C		L
Rafzubex		A		
Rafzubin		C		
Rajka		B		
Rambour d'hiver		D		L
Rambour Franc		B		
Reanda		B		L

Variétés	Synonymes	Groupe de coloration	Roussissement	Calibre
Rebella		C		L
Red Delicious et mutants, par exemple: Camspur Erovan Evasni Flatrar Fortuna Delicious Otago Red King Red Spur Red York Richared Royal Red Sandidge Shotwell Delicious Stark Delicious Starking Starkrimson Starkspur Topred Trumdor Well Spur		A		L
Red Dougherty		A		
Red Rome		A		
Redkroft		A		
Regal		A		
Regina		B		L
Reglindis		C		L
Reine des Reinettes	Goldparmäne, Gold Parmoné	C		
Reineta Encarnada		B		
Reinette rouge du Canada		B		L
Reinette d'Orléans		D		L
Reinette blanche du Canada	Reinette du Canada, Canada blanc, Kanadarenette, Renetta del Canada	D	R	L
Reinette de France		D		L
Reinette de Landsberg		D		L
Reinette grise du Canada	Graue Kanadarenette	D	R	L
Relinda		C		
Remo		B		
Renora		B		L
Resi		B		
Resista		D		L
Retina		B		L
Rewena		B		L
Roja de Benejama	Verruga, Roja del Valle, Clavelina	A		
Rome Beauty	Belle de Rome, Rome	B		
Rosana	Berner Rosenapfel	B		L

Variétés	Synonymes	Groupe de coloration	Roussissement	Calibre
Royal Beaut		A		L
Rubin		C		L
Rubinola		B		L
Sciearly		A		
Scifresh		B		
Sciglo		A		
Sciray	GS48	A		
Scired		A	R	
Sciros		A		L
Selena		B		L
Shampion		B		L
Sidrunkollane Taliõun		D		L
Sinap Orlovskij	Orlovski Sinap	D		L
Snygold	Earlygold	D		L
Sommerregent		C		
Spartan		A		
Splendour		A		
St. Edmunds Pippin		D	R	
Stark's Earliest		C		
Štaris	Staris	A		
Sturmer Pippin		D	R	
Sügisdessert		C		L
Sügisjoonik		C		L
Summerred		B		
Sunrise		A		
Sunset		D	R	
Suntan		D	R	L
Sweet Caroline		C		L
Talvenauding		B		
Tellisaare		B		
Tiina		B		L
Topaz		B		
Tydeman's Early Worcester	Tydeman's Early	B		L
Veteran		B		
Vista Bella	Bellavista	B		
Wealthy		B		
Worcester Pearmain		B		
York		B		
Zarja Alatau	Zarya Alatau	D		

(*) Au moins 20 % de coloration rouge en catégories I et II.

(**) Toutefois, pour la variété Jonagold, il est exigé que les fruits classés en catégorie II présentent au moins un dixième de leur surface de coloration rouge striée.»